

AVANT LES ÉLECTIONS DU 30 MAI

LA MISE AU PAS EN TCHÉCOSLOVAQUIE

par Georges PENCHENIER

161

Interrompue par le coup d'Etat du 24 février et par deux mois d'une savante réorganisation politique et économique, la campagne électorale a été rouverte en Tchécoslovaquie par un discours du ministre de l'intérieur, M. Nosek.

Il est vrai qu'il n'y a plus de raisons maintenant d'ajourner les élections. Elles ont été fixées au 30 mai, et quatre semaines suffisent amplement pour pénétrer les peuples tchèque et slovaque de l'importance du scrutin. Point d'histoire. Tous les partis, tous les groupements industriels, commerciaux, agricoles ou financiers, les clubs, les formations sportives, les écoles, les universités, les régiments, en somme toutes les collectivités de Bohême, Moravie et Slovaquie, ont par la voix de ces comités d'action, qu'elles n'ont pas élus, déclaré qu'elles étaient d'accord, qu'elles voulaient une liste unique, qu'elles se réjouissaient de l'ordre nouveau et qu'elles acceptaient avec joie la constitution de la République populaire et démocratique tchécoslovaque.

« La presse étrangère, nous dit M. Nosek, s'efforce de faire croire au monde que la République tchécoslovaque n'est plus gouvernée selon les règles de la démocratie. Les élections montreront où est la vérité. Ceux qui ne seront pas d'accord déposeront des bulletins blancs. Au surplus tout citoyen est libre de poser sa candidature si elle est accompagnée par la signature de 1.000 électeurs. »

Je n'en doute pas, pas plus que je ne doute du succès complet de la liste unique. Fol serait celui qui s'aviserait de réunir 1.000 signatures, et encore bien plus celui qui, au nom des principes démocratiques, s'amuserait le jour venu à passer par l'isoloir. Ce seul geste signifierait qu'il veut remettre un bulletin blanc, alors qu'il est tellement plus pratique de déposer immédiatement dans l'urne le bulletin officiel.

Deux mois d'épuration

Mais là n'est pas la question. Le fait intéressant c'est que le gouvernement Gottwald ait tout de même attendu deux mois avant de se décider à rouvrir la campagne électorale. Deux mois, deux longs mois, au cours desquels posément, méthodiquement, on a éliminé l'opposition partout où elle pouvait agir, écrire, parler. Deux mois au cours desquels avec très peu de bruit, très peu d'éclat, on a créé dans tous les secteurs de la vie publique une hiérarchie solide et relativement sûre, tous les postes de commandement étant entre les mains d'hommes dévoués ou soumis.

Ce n'était tout de même pas facile. Il fallait épurer, mais il fallait que continuât de tourner la machine politique et économique tchécoslovaque. Il fallait en

somme, dans tous les domaines, remplacer M. X..., personnage dangereux mais compétent, par M. Z..., communiste, mais peu au courant de son nouveau métier. Dans la plupart des cas l'opération fut simplifiée par la bonne volonté des épurés eux-mêmes. Peu soucieux d'être mis purement et simplement à la porte, ce qui les destinait immédiatement au travail peu recherché des mines ou des brigades agricoles, bon nombre de directeurs d'entreprises acceptèrent avec reconnaissance de perdre leur titre tout en gardant la fonction.

Et c'est ainsi que du jour au lendemain tel patron devint secrétaire, tandis que son ancien secrétaire dévoué au régime devenait le patron.

La force crée le droit

Dans d'autres cas les méthodes furent plus radicales. J'ai sous les yeux la circulaire adressée à tous les directeurs des écoles privées, industrielles, commerciales, primaires, écoles de langue ou de dessin, qui jusqu'à présent avaient échappé aux nationalisations. La procédure est simplifiée. Un délégué de la C.G.T. se présente muni d'un ordre formel en quinze paragraphes dont je ne citerai que les deux premiers et le dernier, qui se passent de commentaires.

« L'administration nationale de tous les établissements d'enseignement privé ordonne : »

« 1° Au directeur de l'école et à tout le personnel administratif de se conformer aux instructions du porteur de cette lettre ; »

« 2° De remettre la caisse de l'école et de se faire donner reçu de son état actuel... »

« 15° De compléter immédiatement l'état de la caisse de façon qu'il en ressorte un bénéfice net pour l'établissement depuis le début de l'année scolaire jusqu'à ce jour. »

La conclusion elle-même a assez de force pour frapper les esprits les plus obtus.

« Tous ces points doivent être exécutés sans délai. Toute résistance à leur immédiate réalisation sera considérée comme sabotage, crime contre l'ordre établi et réaction. »

« Signé : TOMASEK. »

Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Le Monde a déjà publié divers documents de cet ordre, et il serait vain de publier tous ceux que nous avons pu nous procurer, et qui sont d'ailleurs parfaitement ignorés des masses tchécoslovaques. Car, Dieu merci, la presse slave est discrète. Il s'agit de marcher au socialisme oriental sans trop dévoiler les étapes. Il faut surtout, puisqu'on est en démocratie, cacher soigneusement l'absence de légalité du système.

A la recherche de la légalité

Ce souci constant d'appuyer les conquêtes révolutionnaires sur des textes juridiques est tout à fait frappant. Le Parlement pourrait le plus facilement du monde voter de nouvelles lois, et il le fait parfois. Mais en règle générale mieux vaut lui faire entériner un état de fait justifié par des textes boiteux. Ainsi par exemple des nationalisations dont le deuxième train vient d'être voté alors que pratiquement au cours de ces deux derniers mois avaient été nationalisés les 95 0/0 du secteur encore libre.

Tel décret du commerce intérieur péniblement et tortueusement élaboré par le nouveau ministre démontre le procédé. Sa lecture parfaitement indigeste m'interdit de le reproduire « in extenso ». Tout au plus en citerai-je certains passages suffisamment éloquentes.

Il s'agit naturellement de nationalisations effectuées au mois d'avril, donc sans bases légales. Voici le biais :

« L'entreprise appartient par son envergure et par son activité aux entreprises dont la nationalisation a été exigée par le congrès syndicaliste du 22 février. »

Ce congrès, qui se vit décerner le titre de Parlement populaire, avait en effet décidé de demander la nationalisation de toutes les entreprises de plus de cinquante employés. Mais, disait-on, comme il est à prévoir qu'en attendant le vote de la loi par le Parlement les patrons intéressés prendront des contre-mesures, il serait bon qu'ils fussent immédiatement déposés. D'où ce passage du décret ministériel :

« Le bon fonctionnement de la production exige que l'administration de toutes les entreprises appelées à être nationalisées soit dès aujourd'hui mise à la disposition d'une autre personne que le propriétaire. L'entreprise sera donc placée sous administration nationale. »

« Le présent arrêté est définitif et ne peut être attaqué en justice. »

« Pour le ministre : signé WESPOR. »

Ces textes suffisent-ils à convaincre ceux qui se demandent encore comment 30 0/0 de communistes peuvent tranquillement ignorer 70 0/0 d'opposants ?

[N. D. L. R. — Il est d'autant plus fâcheux que des autorités françaises paraissent, en ce qui les concerne, se prêter elles aussi à ce jeu avec une excessive complaisance. Le correspondant du Monde a pu être épaulé sans qu'aucune mesure de réciprocité ait atteint à ce jour aucun des correspondants de journaux tchécoslovaques à Paris. Bien mieux : le correspondant de l'agence France-Presse à Prague, dont, par ailleurs, la sécurité n'était plus assurée, a fait l'objet de la part de son administration d'une mesure de rappel diplomatique. Il y a tout lieu de croire que son succès sera vu d'un meilleur œil par les autorités de Prague.]

Le Monde
6-5-48